

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 10 juillet 2020 à 18h00

Le Conseil Municipal de la Commune de Rochepaule s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Marie FOUTRY, le vendredi 10 juillet à 18h00.

Présents : Pierre BARNIER, Ivan BOUVET, Elisabeth COSTET, Pierre DELAYGUE, Pascal DELORME, Jean-Marie FOUTRY, Daniel GUYON-VEUILLET, Yoan LIOTARD, Sandra ROSSET, Hervé SPAES, Guy VALETTE

Secrétaire de séance : Sandra ROSSET

Présentation du projet Hôtel Mounard a débuté à 18h00

Ouverture de séance à 19h00

Ordre du jour :

1. Présentation projet restauration "HÔTEL MOUNARD" par Archipolis (Architecte St. Serre et Ardèche Habitat)
2. Compte rendu du CM du 05/06/2020
3. Désignation des délégués et suppléants pour élections sénatoriales (délibération)
4. Délégation au Maire pour gestion et règlement HS et primes (délibération)
5. Modification des taux d'indemnités de fonction (délibération)
6. Finalisation du projet d'affichage électronique
7. Désignation d'un délégué SDE (délibération)
8. Désignation d'un délégué pour la Commission de Contrôle (délibération)
9. Désignation de la Commission d'Appel d'Offres (délibération)
10. Subvention Asso. Anciens Combattants Prisonniers de Guerre
11. Modification des horaires d'éclairage publique
12. Divers

1. Présentation projet restauration "HÔTEL MOUNARD" par Archipolis

Le Maire présente les deux invités pour présenter le projet. M. Roche Ardèche Habitat, M. Serre architecte.

Présentation du projet architecturale par M. Serre (Architecte).

Projet 1 (3 studios, 1 T2, 3 T3 + salle commune)

Un accès en façade et un accès pour personnes à mobilité réduite par coursive.

Au RDC un studio de 28 m² pour personne à mobilité réduite, une salle commune de 31 m² (qui permet d'obtenir des aides de l'état DETR).

Au 1^{er} étage, 1 studio mobilité réduite de 29 m², 1 appartement de 70 m², et un autre de 42 m².

Au 2^e étage, 1 studio mobilité réduite 34 m², 1 appartement de 70 m² et un duplex de 78 m².

Accès en ascenseur jusqu'au 2^e étage. Coursive à l'arrière de l'hôtel Mounard avec ascenseur. Escalier à l'intérieur.

Projet 2 (3 studios, 1 T2, 3 T3 + salle commune)

La cage d'escalier et l'ascenseur sont à l'intérieur de l'immeuble ce qui fait que le duplex et l'appartement T3 du 2^e ne sont pas accessibles en ascenseur.

Même configuration que le projet 1 mais la salle commune ne ferait plus que 26 m² et les logements seraient également plus petits du fait de l'espace pris par l'ascenseur.

Projet 3 (4 T2, 3 T3 + salle commune)

L'escalier et l'ascenseur se trouvent dans la coursière à l'arrière du bâtiment. Cela permettrait d'agrandir les logements et de faire des T2 au lieu de studios.

RDC : T2 35 m², salle commune 32 m²

1^{er} étage : T2 36 m² / T3 70 m² / T2 42 m²

2^e étage : T2 42 m² / T3 70 m² / T3 78 m²

Il est important de faire avancer le projet car les subventions sont de plus en plus difficiles à obtenir.

Dotations DETR on pourra obtenir un maximum de 40000 €.

Les taux d'intérêts étant relativement faibles et en train de monter, il faudrait pouvoir emprunter assez vite.

Projet global chiffré à 1 million € HT.

Logement social 6€/m² pour obtenir des prêts de la caisse de dépôts et de consignation.

Acquisition du foncier (3 immeubles) 185000€.

Le Maire questionne le conseil municipal pour savoir si on continue le projet de l'hôtel Mounard dans sa globalité.

Il faudra présenter le projet au département et à la Région en début 2021 afin de pouvoir obtenir les subventions. Il faut finaliser le projet pour novembre 2020.

Vote à l'unanimité pour continuer le projet dans sa globalité (3 bâtiments) et demander la présentation du projet no 3 chiffré pour la fin de l'année à l'architecte.

2. Compte rendu du CM du 05/06/2020

Le Maire fait lecture du document.

Aucune modification n'est souhaitée par les membres du conseil municipal.

Vote à l'unanimité pour son adoption.

3. Désignation des délégués et suppléants pour élections sénatoriales (délibération)

Le Maire commente le projet de délibération.

Le Maire se propose comme délégué et les 3 adjoints en suppléants

Vote à l'unanimité.

4. Délégation au Maire pour gestion et règlement HS et primes (délibération)

Le Maire commente le projet de « délibération instaurant les indemnités horaires pour travaux supplémentaires ».

Vote pour l'adoption à l'unanimité.

Le Maire commente le projet de « délibération Prime COVID ».

Prime pour les employés de Mairie ayant travaillé pendant la période de confinement. Proposition 400€ nets pour un temps plein (35 heures) avec un minimum de 100€.

Vote pour l'adoption à l'unanimité.

5. Modification des taux d'indemnités de fonction (délibération)

Le Maire commente l'erreur qui s'est produite lors de la précédente délibération « Indemnité de Fonction ».

Une confusion entre le montant net et le montant brut des indemnités (cette erreur impliquait que le Maire et les adjoints gagnaient moins que la mandature précédente)

La proposition est la suivante :

- Indemnité du Maire (1) : 18% (maximum de 991,80 €)

- Indemnités des adjoints (3) : 9% (maximum de 385,05 €)
- Indemnités des conseillers municipaux délégués (2) : 4.2%

Vote à l'unanimité pour l'adoption des Indemnités de Fonction.

6. Finalisation du projet d'affichage électronique

Le Maire commente et explique le projet d'affichage électronique. Au budget a été inscrit 17000€ de budget maximal pour l'achat du panneau et la pose du compteur.

Hervé SPAES demande qu'on se pose la question sur l'utilité et le besoin d'avoir un panneau électronique.

Daniel GUYON-VEUILLET s'exprime sur le projet : il faudrait avoir un projet plus global dans un ensemble avec l'hôtel Mounard, l'évolution du village et l'ouverture de commerces.

Jean-Marie FOUTRY demande si les villageois ont accès à l'information.

9 voix pour le report du projet de panneau d'affichage.

2 voix pour le maintien du projet de panneau d'affichage.

7. Désignation d'un délégué SDE (délibération)

Le Maire donne des explications sur la fonction de délégué SDE (Syndicat Départemental d'Energies). Prise en charge des problématiques liées à l'électricité sur la commune.

Yoan LIOTARD se présente comme délégué.

Vote à l'unanimité pour Yoan LIOTARD

8. Désignation d'un délégué pour la Commission de Contrôle (délibération)

Le Maire donne des explications sur la fonction de délégué pour la Commission de Contrôle.

Commission de contrôle des listes électorales

Besoin d'un délégué dans la commune dont le rôle sera de faire les convocations pour réunir la commission de contrôle des listes électorales.

Pascal DELORME se propose comme délégué.

Vote à l'unanimité pour Pascal DELORME

9. Désignation de la Commission d'Appel d'Offres (délibération)

Le Maire explique le rôle de la commission d'Appel d'Offres.

La commission devra valider les demandes d'Appel d'Offres et également se réunit pour ouvrir les enveloppes cachetées des retours d'appels d'offres.

La commission est composée de 4 titulaires et 4 suppléants.

Commission : Ivan BOUVET, Guy VALETTE, Pierre DELAYGUE, Pierre BARNIER

Vote à l'unanimité pour la commission d'appel d'offre sous la présidence du Maire

10. Subvention Asso. Anciens Combattants Prisonniers de Guerre

Le Maire lit et commente la lettre reçue du président de l'Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre.

La subvention sera votée par le CCAS.

11. Modification des horaires d'éclairage publique

André Delaygue, secrétaire, s'est renseigné auprès du SDE et en rajoutant un coffret, il pourrait être possible de prolonger les horaires en été. Il faut tenir compte de l'observatoire de Mars qui fait partie des 5 observatoires les plus connus de France. Voir les données financières, les coûts, etc.

Vote 6 voix pour prolonger l'éclairage jusqu'à 1h du matin en juillet et août.

12. Divers

- Demande acquisition de Terrains par Gilles Mounier
Parcelles se trouvant à Durand et Passevite.
La commune a un bail avec un agriculteur sur les parcelles de Durand. Réponse à faire : bail en court sur Durand et pas de politique de vente de terrain pour l'instant
- Informations Plan d'eau
Nous avons obtenu les dérogations pour fermer le plan d'eau. Nous avons un surveillant de baignade qui surveillera la baignade les lundis, mardis et mercredis de 12h à 18h.
Problème de disparition de matériel (une rangée de bastaing en bois) entreposé au tir au pigeon.
Camping-car et camions aménagés viennent au plan d'eau et dégradent les sanitaires.
Convention entre les trois communes prolongée pour la gestion commune du plan d'eau valable jusqu'en 2026.
Il faudra réfléchir à un projet pour le plan d'eau.
- Planning des employés communaux à réaliser urgemment, faire une rencontre du bureau et de la commission
- CCID (Commission Intercommunale des Impôts Directs)
on attend le retour de la commission suite à notre l'envoi de notre document
- CTT (invitation)
Invitation à une manifestation sur 3 jours au centre tout terrain
Rencontrer les responsables du CTT pour l'informer qu'ils n'ont pas le droit de bloquer les chemins communaux.
- Formation de Emmanuel DELAYGUE est reportée au mois de septembre (nous avons dû annuler les formations reportée et/ou complète pour pouvoir le réinscrire en septembre).
- Divagation des animaux : Yoan LIOTARD s'est renseigné sur les obligations des propriétaires d'animaux. Il faudra trouver un prestataire qui prend en charge les animaux en divagation.
- Création de nouvelles commissions « Art et Culture », « Patrimoine », « Tourisme, sport et loisirs », « Agriculture, environnement et développement durable », « Santé » à discuter et décider en bureau.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 22h19.